

Question

**Où est passé le 40km/h de la traversée de Chézard-St-Martin ?**

Après plusieurs années de travail (en deux temps), notre autorité a approuvé le 25 septembre 2017 le crédit d'investissement de 7.8 mio. de francs pour le réaménagement de la traversée du village de Chézard-Saint-Martin. Quatre ans plus tard, les travaux sont désormais terminés. Néanmoins, un élément du rapport accepté au Conseil général manque toujours, à savoir la mise en 40km/h du « plateau » surélevé au centre du village. Cette limitation de vitesse avait pourtant fait l'objet d'un débat fourni, certains souhaitant une vitesse limitée à 30km/h et d'autres à 50km/h. Le compromis de 40km/h avait rencontré une bonne acceptation autant en commission des aménagements urbains qu'au Conseil général. La hauteur des ralentisseurs à l'entrée et à la sortie du « plateau » semble d'ailleurs plus compatible avec une vitesse de 40km/h que 50km/h.

Nous demandons donc au Conseil communal quand la limitation à 40km/h sera mise en place.

Pour le groupe VVL, Clarence Chollet